



Demande par ma fille d'une partie de la pension de réversion

Par **Andine_old**, le **30/08/2007** à **14:25**

Bonjour,

Mon ex-mari vient de décéder. Nous avons été mariés 13 ans. L'organisme où il travaillait vient de contacter pour que je fournisse les documents nécessaires à la pension de réversion. Sous les conseils de la seconde épouse, ma fille me demande déjà l'équivalent de la pension Alimentaire que son père lui versait. Elle a 23 ans et poursuit ses études. Bien sûr que dans la mesure du possible je l'aiderai. Mais suis-je dans l'obligation de lui reverser une partie de cette pension d'autant qu'elle a une autre sœur. Merci de votre réponse.

Par **ly31**, le **30/08/2007** à **18:51**

Bonsoir,

Dans la copie du jugement de divorce, est-ce qu'il est mentionné que la pension alimentaire doit être versée jusqu'à la majorité de l'enfant, ou jusqu'à la fin des études ??

A vous lire

ly31